

NE PAS SÉPARER les feuillets (T4, T5, etc.)

La saisie des données est effectuée par feuillet et non par ministère.

Inclure toutes les communications écrites que vous avez reçues durant l'année :

- Avis de cotisation
- Correspondance des ministères

Nous fournir toute autre information pertinente :

- Acomptes provisionnels versés
- Changement d'adresse
- Disposition d'une résidence, d'un chalet ou d'un immeuble
- Détention d'un bien étranger de plus de 100 000 \$ (résidence en Floride, placements étrangers dans vos **comptes non enregistrés**)
- Numéros de téléphone et courriel pour vous joindre rapidement
- Changements dans la famille (naissance, séparation, union, etc.)
- Informations sur les enfants à charge (revenus, frais de scolarité, etc.) afin de déterminer si une déclaration doit être produite pour eux

LES REVENUS

Inclure tous les feuillets reçus sans les séparer (voir la liste au verso)

NOTE IMPORTANTE SUR LES PLACEMENTS

Les feuillets que vous recevez (T3/R16, T5/R3) ne contiennent pas toute l'information requise pour préparer les déclarations de revenus.

Les annexes fournies avec les feuillets doivent nous être fournies.

Veuillez nous fournir les coordonnées de votre courtier à votre institution financière pour répondre à nos questions.

Demandez à votre conseiller en placements les rapports suivants :

1. Le **sommaire des dispositions (ventes) de valeurs mobilières** de tous vos comptes non enregistrés (comptes qui ne sont pas des REER, des FEER ou des CELI)
 - Toutes les firmes de courtage sont en mesure de générer et doivent vous fournir cette information cruciale pour votre déclaration de revenus.
 - Ce rapport doit indiquer toutes les ventes de titres, le produit de disposition, le coût ainsi que le gain ou la perte en capital.
2. Le **sommaire de vos biens étrangers** détenus dans vos comptes non enregistrés (comptes qui ne sont pas des REER, des FEER ou des CELI).
 - Cette information servira à compléter le formulaire T1135, une déclaration obligatoire des biens étrangers.
 - Si vous faites affaire avec un courtier de plein exercice (Valeurs mobilières Desjardins, Financière banque nationale, Nesbitt Burns, TD Waterhouse, etc.) vous obtiendrez ces documents facilement avec l'aide de votre représentant.
 - Si vous faites affaire avec une firme de courtage à escompte (Disnat, Courtage direct banque nationale, etc.) il est de votre responsabilité d'obtenir les rapports requis pour vos impôts. Il est possible que ces rapports soient disponibles en ligne. Le cas échéant appelez la firme pour les obtenir. A vous de les récupérer et de nous les fournir.

LES DÉDUCTIONS

Inclure tous les feuillets reçus sans les séparer (voir la liste ci-dessous)

NOTE IMPORTANTE SUR LES FRAIS MÉDICAUX

- Demander au pharmacien le **relevé annuel pour les ordonnances (prescriptions)** de l'année
- Demander à votre assureur le **relevé sommaire annuel** détaillant les sommes réclamées, les franchises appliquées, le montant des remboursements reçus et de frais acquittés par l'assuré.

Nous indiquer si vous êtes sur le **régime public (RAMQ)** ou sur un **régime privé**. Si durant l'année, vous avez été sur le régime public pour une période et sur un régime privé pour le reste de l'année, vous devez nous préciser les mois pendant lesquels vous étiez sur l'un ou l'autre des régimes.

Nous indiquer la couverture offerte par votre assureur privé. (Médicaments et/ou autres soins)

Consulter la liste des frais médicaux déductibles disponible sur notre site Internet dans la rubrique « Ressources »

Liste des revenus (à titre indicatif)	Liste des déductions (à titre indicatif)
• Travail autonome (consulter notre site Internet dans la rubrique « Ressources » pour le tableau à préparer pour les revenus et dépenses) • Location de biens immobiliers (consulter notre site Internet dans la rubrique « Ressources » pour obtenir le tableau à préparer pour les immeubles) • Emploi (T-4, T4A etc.) • Retraits de REER, FEER, • Intérêts(T-5, etc.) • Dividendes (T-3, T-5, etc.) • Pensions (T4A, T4AOAS, T4AP, ETC.) • Rentes (T4RSP, etc.) • Assurance emploi • CSST, SAAQ • Autres	• REER • Cotisations syndicales et professionnelles • Certains frais juridiques • Frais de garde d'enfants • Frais médicaux • Dépenses reliées à l'emploi • Frais de scolarité (pour vous, votre conjoint ou vos enfants) • Intérêts sur prêts étudiants • Dons de charité • Contributions politiques fédérales • Frais financiers • Pertes en capital • Transport en commun (mensuel) • Crédit d'impôt pour le maintien à domicile • Crédit pour rénovations • Autres